

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ Oui

☒ ☐ Non

☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : _ %

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 0 % d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : _ %

☐ ayant un objectif social

☐ Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables

Quelles caractéristiques environnementales et/ou sociales sont promues par ce produit financier ?

En répliquant la performance de l'Indice Bloomberg MSCI Global Treasury ESG Weighted Bond (USD unhedged) Index (l'« Indice »), le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales en cherchant à améliorer la notation ESG de MSCI par rapport à celle de l'Indice Bloomberg Global Aggregate Treasury Index (l'« Indice parent »).

Le Fonds cherche à promouvoir ces caractéristiques en répliquant la performance de l'Indice qui utilise les scores ESG souverains de MSCI pour orienter les allocations par pays au-dessus ou en dessous de leur pondération en valeur de marché dans l'Indice parent et exclut les pays dont le score est de 5 et moins afin de réduire l'exposition aux pays ayant une forte exposition aux risques ESG et/ou une faible gestion de ces derniers et d'améliorer l'exposition aux pays ayant une notation ESG favorable.

L'Indice a été désigné comme indice de référence pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Fonds.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

• Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?

L'indicateur de durabilité est le système de notation ESG exclusif de HSBC Asset Management qui permet de mesurer la réalisation des caractéristiques ESG promues par l'Indice et donc par le Fonds, en mesurant spécifiquement le score ESG par rapport à l'Indice parent.

- **Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ?**

Les investissements durables réalisés par le Fonds sont alignés sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut, telles que définies dans la présente annexe.

Le Fonds réplique la performance de l'Indice, qui utilise les scores souverains en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) pour orienter les allocations par pays au-dessus ou en dessous de leur pondération en valeur de marché dans l'Indice Bloomberg Barclays Global Aggregate Treasuries Index. En répliquant la performance de l'Indice, les investissements du Fonds contribuent à ces objectifs durables.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent-ils pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Une analyse du principe consistant à ne pas causer de préjudice important est réalisée par le fournisseur de l'Indice dans le cadre de la construction de l'Indice.

L'Indice est rééquilibré périodiquement ; avant le rééquilibrage de l'Indice, les indicateurs mentionnés ci-dessous sont intégrés dans l'évaluation des activités commerciales.

En répliquant la performance de l'Indice, les investissements du Fonds ne causent pas de préjudice important à l'objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social.

La surveillance des restrictions d'investissement est un processus de superposition de HSBC qui permet de filtrer tout investissement dans le portefeuille optimisé qui pourrait causer un préjudice important aux objectifs et entraîner un désinvestissement par le Gestionnaire d'investissement avant tout rééquilibrage de l'indice.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives sur les facteurs de durabilité ont-ils été pris en considération ?

Les indicateurs des principales incidences négatives obligatoires ont été utilisés dans l'évaluation des activités commerciales de l'univers initial des titres. Les données sur les revenus, l'implication commerciale et d'autres sources de données ont été prises en compte lors de l'évaluation de chaque titre en appliquant des seuils minimums ou des exclusions générales aux activités identifiées par rapport à ces indicateurs.

L'Indice Bloomberg (BBG) Index est construit à partir d'une combinaison de données de BBG et de MSCI. Les données exclusives de MSCI sur chaque pays fournissent des notations MSCI ESG Government Rating et évaluent les pays sur une échelle de sept points allant de « AAA » (la meilleure note) à « CCC » (la pire note). Les notations sont issues de notes allant de 0 à 10 sur des facteurs sous-jacents dans trois domaines : Environnemental, Social et de Gouvernance. Le modèle contient des scores pour tous ces sous-facteurs afin de fournir un aperçu granulaire de la performance d'un pays sur ces questions.

- 1) Risques environnementaux ; ressources naturelles et externalités et vulnérabilité environnementales. Ces facteurs de risque couvrent la manière dont les pays gèrent efficacement l'utilisation de l'eau, des terres et les ressources minérales (Principale incidence négative 5) et l'impact sur les externalités environnementales (Principales incidences négatives 7, 8), ils comprennent également la gestion et la conservation des ressources énergétiques (Principales incidences négatives 1, 2).
- 2) Risque social ; capital humain et environnement économique.

3) Risque de gouvernance ; gouvernance financière et gouvernance politique. Les facteurs de risque comprennent les droits politiques et les libertés civiles, le contrôle de la corruption, la stabilité et la paix (Principale incidence négative 10).

Il s'agit d'une série de facteurs de sélection pour chaque pays qui montre le profil du statut d'un pays par rapport à diverses questions et controverses fondées sur des valeurs et des missions, telles que le travail des enfants ou le travail forcé et les conflits armés, et qui indique si le pays est partie aux conventions internationales relatives aux espèces menacées d'extinction, à la diversité biologique, aux armes chimiques et biologiques (Principales incidences négatives 7, 14). La méthodologie utilise la notation MSCI ESG Government Rating (telle que calculée par MSCI) pour appliquer des facteurs d'orientation afin d'augmenter la pondération des pays présentant des caractéristiques ESG plus solides.

Aucun indicateur facultatif n'est pris en compte.

Dans quelle mesure les investissements durables sont-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

L'Indice Bloomberg (BBG) Index est construit à partir d'une combinaison de données de BBG et de MSCI. Les données exclusives de MSCI sur chaque pays fournissent des notations MSCI ESG Government Rating et évaluent les pays sur une échelle de sept points allant de « AAA » (la meilleure note) à « CCC » (la pire note). Les notations sont issues de notes allant de 0 à 10 sur des facteurs sous-jacents dans trois domaines : Environnemental, Social et de Gouvernance. Un certain nombre de principes du PMNU sont couverts par le calcul de la notation MSCI ESG Government Rating, qui comprend des indicateurs tels que les droits politiques et les libertés civiles, le contrôle de la corruption, la stabilité et la paix (Principales incidences négatives 1, 10). De plus amples informations sur les notations MSCI ESG Government Ratings sont disponibles sur le site Internet du fournisseur de l'Indice.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'Union européenne.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Ce produit financier prend-il en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

☒ Oui,

L'Indice Bloomberg (BBG) Index est construit à partir d'une combinaison de données de BBG et de MSCI. Les données exclusives de MSCI sur chaque pays fournissent des notations MSCI ESG Government Rating et évaluent les pays sur une échelle de sept points allant de « AAA » (la meilleure note) à « CCC » (la pire note). Les notations sont issues de notes allant de 0 à 10 sur des facteurs sous-jacents dans trois domaines : Environnemental, Social et de Gouvernance. Le modèle contient des scores pour tous ces sous-facteurs afin de fournir un aperçu granulaire de la performance d'un pays sur ces questions. Les facteurs de risque pris en compte dans l'évaluation de la notation MSCI ESG Government Rating d'un pays sont les suivants :

1) Risques environnementaux ; ressources naturelles et externalités et vulnérabilité environnementales. Ces facteurs de risque couvrent la manière dont les pays gèrent

efficacement l'utilisation de l'eau, des terres et les ressources minérales (Principale incidence négative 5) et l'impact sur les externalités environnementales (Principales incidences négatives 7, 8), ils comprennent également la gestion et la conservation des ressources énergétiques (Principales incidences négatives 1, 2).

2) Risque social ; capital humain et environnement économique.

3) Risque de gouvernance ; gouvernance financière et gouvernance politique. Les facteurs de risque comprennent les droits politiques et les libertés civiles, le contrôle de la corruption, la stabilité et la paix (Principale incidence négative 10). Il existe également une série de facteurs de sélection pour chaque pays qui montre le profil du statut d'un pays par rapport à diverses questions et controverses fondées sur des valeurs et des missions, telles que le travail des enfants ou le travail forcé et les conflits armés, et qui indique si le pays est partie aux conventions internationales relatives aux espèces menacées d'extinction, à la diversité biologique, aux armes chimiques et biologiques (Principales incidences négatives 7, 14). La méthodologie utilise la notation MSCI ESG Government Rating (telle que calculée par MSCI) pour appliquer des facteurs d'orientation afin d'augmenter la pondération des pays présentant des caractéristiques ESG plus solides.

La manière dont les indicateurs des principales incidences négatives ont été pris en considération sera décrite dans le rapport et les comptes de fin d'exercice du Fonds.

De plus amples informations sont disponibles sur demande.

☐ Non



Quelle stratégie d'investissement ce produit financier suit-il ?

Le Fonds est géré de manière passive et visera à répliquer la performance de l'Indice tout en minimisant, dans la mesure du possible, l'erreur de suivi entre la performance du Fonds et celle de l'Indice et en promouvant des caractéristiques ESG au sens de l'Article 8 du règlement SFDR. Le Fonds aura recours à des techniques d'optimisation qui prennent en compte l'erreur de suivi et les frais de transaction lors de la constitution d'un portefeuille.

L'Indice mesure la performance des titres de créance imposables à taux fixe et de qualité « investment grade » émis par des États et des émetteurs publics en utilisant les scores ESG souverains pour orienter les allocations par pays au-dessus ou en dessous de leur pondération en valeur de marché dans l'Indice Bloomberg Global Aggregate Treasury Index.

L'Indice permet d'atteindre cet objectif de la manière suivante :

1. Sur une base mensuelle, l'Indice a recours à des multiplicateurs fixes pour ajuster la pondération de chaque titre admissible de l'Indice au-dessus ou en dessous de sa pondération en valeur de marché dans l'Indice parent. Les pondérations des titres sont ensuite normalisées à l'aide de ces valeurs de marché ajustées.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

- **Quels sont les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier ?**

Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement sont les suivants :

La pondération de chaque titre éligible à l'indice est ajustée par un multiplicateur fixe qui est déterminé par la pondération en valeur de marché que le pays émetteur détient au sein de l'Indice parent, ainsi que son score ESG souverain (0- 10) (sur la base des données de MSCI ESG Research). Les pays doivent obtenir un score supérieur à 5 avant d'être inclus dans l'Indice. Les scores ESG souverains de MSCI sont déterminés d'après une évaluation de l'exposition aux risques ESG d'un pays donné et de la capacité de ce dernier à gérer ces risques. L'efficacité de l'utilisation des ressources, la performance sur les facteurs socio-économiques, la gestion financière, le contrôle de la corruption, la

stabilité politique et d'autres facteurs permettent de mesurer la gestion des risques ESG d'un pays.

Les pratiques de **bonne gouvernance** concernent des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel et le respect des obligations fiscales.

- **Quel est le taux minimal d'engagement pour réduire la portée des investissements envisagés avant l'application de cette stratégie d'investissement ?**

Le Fonds ne s'est pas fixé de taux minimal d'engagement en faveur de la réduction de la portée des investissements.

- **Quelle est la politique suivie pour évaluer les pratiques de bonne gouvernance des sociétés bénéficiaires des investissements ?**

L'Indice Bloomberg (BBG) Index est construit à partir d'une combinaison de données de BBG et de MSCI. Les notes MSCI ESG Government Ratings représentent l'un des modèles MSCI que la méthodologie de l'Indice intègre. Les notes MSCI ESG Government Ratings couvrent des facteurs de risque tels que la gouvernance financière et politique (dans le cadre du pilier Risque de gouvernance), ainsi que des sous-facteurs, comme la gestion financière, le contrôle de la corruption, la stabilité et la paix. De plus amples informations sur les notations MSCI ESG Government Ratings sont disponibles sur le site Internet du fournisseur de l'Indice.



L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle est l'allocation des actifs prévue pour ce produit financier ?

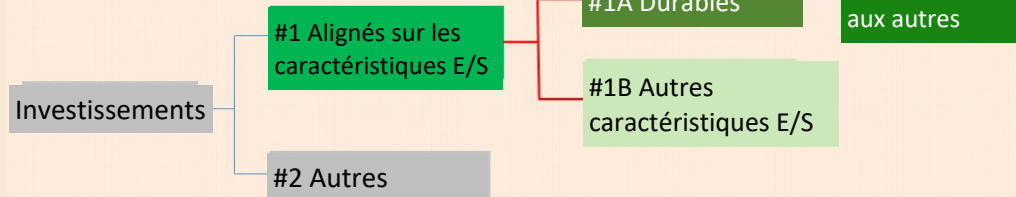
Pour atteindre son objectif d'investissement, le Fonds aura recours à des techniques d'optimisation qui prennent en compte l'erreur de suivi, les frais de transaction et la disponibilité des titres qui composent l'indice lors de la constitution d'un portefeuille. Par conséquent, le Fonds ne peut détenir chacun des constituants de l'Indice sous-jacent ni détenir des constituants de l'Indice proches de leurs pondérations indicielles. En outre, le Fonds peut détenir des titres qui ne sont pas des constituants de l'Indice, mais qui devraient fournir des caractéristiques de performance et de risque similaires à certains constituants de l'Indice. Les liquidités et autres instruments peuvent être utilisés à des fins de liquidité, de couverture et de gestion efficace de portefeuille.

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 0 % d'investissements durables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

• Comment l'utilisation de produits dérivés atteint-elle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?

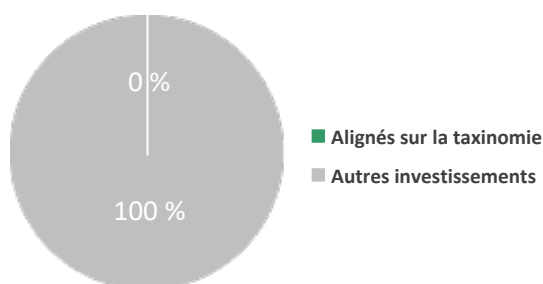
Le Fonds n'aura pas recours à des produits dérivés pour atteindre ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.



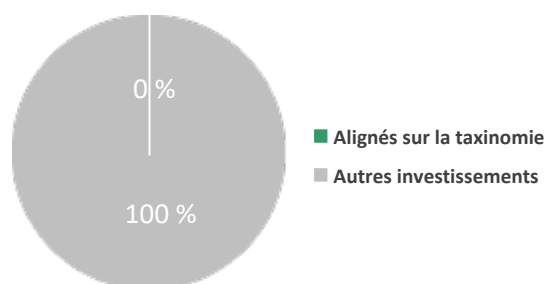
Dans quelle mesure minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental sont-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

S/O. Le Fonds n'entend pas s'engager à respecter une part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui sont alignés sur la taxinomie de l'UE.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, obligations souveraines incluses



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines



Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

• Quelle est la part minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?

S/O. Le Fonds n'a pas de part minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle est la part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

S/O. Le Fonds n'entend pas s'engager à respecter une part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE.



Quelle est la part minimale d'investissements durables sur le plan social ?

S/O. Le Fonds n'entend pas s'engager à détenir une part minimale d'investissements durables sur le plan social.



Quels investissements sont inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle est leur finalité et existe-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

D'autres instruments tels que des Fonds de Placement Collectif Éligibles et/ou des instruments financiers dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture et de gestion efficace de portefeuille pour les investissements pour lesquels il n'existe pas de garanties environnementales et/ou sociales minimales.



Un indice spécifique a-t-il été désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut ?

Oui.

L'objectif d'investissement du Fonds consiste à répliquer la performance de l'Indice Bloomberg MSCI Global Treasury ESG Weighted Bond Index (rendement total couvert en USD).

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **Comment l'indice de référence est-il en permanence aligné sur chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?**

La pondération de chaque titre éligible à l'indice est ajustée par un multiplicateur fixe qui est déterminé par la pondération en valeur de marché que le pays émetteur détient au sein de l'Indice parent, ainsi que son score ESG souverain (0-10) (sur la base des données de MSCI ESG Research). Les pays doivent obtenir un score supérieur à 5 avant d'être inclus dans l'Indice. Les scores ESG souverains sont déterminés d'après une évaluation de l'exposition aux risques ESG d'un pays donné et de la capacité de ce dernier à gérer ces risques. L'efficacité de l'utilisation des ressources, la performance sur les facteurs socio-économiques, la gestion financière, le contrôle de la corruption, la stabilité politique et d'autres facteurs permettent de mesurer la gestion des risques ESG d'un pays.

La composition de l'Indice est rééquilibrée tous les mois afin de tenir compte des critères d'éligibilité.

- **Comment l'alignement de la stratégie d'investissement sur la méthodologie de l'indice est-il garanti en permanence ?**

L'objectif d'investissement du Fonds consiste à répliquer la performance de l'Indice Bloomberg MSCI Global Treasury ESG Weighted Bond Index (rendement total couvert en USD), tout en minimisant, dans la mesure du possible, l'erreur de suivi entre la performance du Fonds et celle de l'Indice.

La composition de l'Indice est rééquilibrée tous les mois afin de tenir compte des critères d'éligibilité.

- **En quoi l'indice désigné diffère-t-il d'un indice de marché large pertinent ?**

L'Indice mesure la performance des titres de créance imposables à taux fixe et de qualité « investment grade » émis par des États et des émetteurs publics en utilisant les scores ESG souverains pour orienter les allocations par pays au-dessus ou en dessous de leur pondération en valeur de marché dans l'Indice Bloomberg Global Aggregate Treasury Index.

Sur une base mensuelle, l'Indice a recours à des multiplicateurs fixes pour ajuster la pondération de chaque titre admissible de l'Indice au-dessus ou en dessous de sa pondération en valeur de marché dans l'Indice parent. Les pondérations des titres sont ensuite normalisées à l'aide de ces valeurs de marché ajustées.

- **Où trouver la méthode utilisée pour le calcul de l'indice désigné ?**

www.bloomberg.com/professional/product/indices/bloomberg-barclays-indices/#/ucits.

La méthodologie de l'Indice peut être modifiée de temps à autre par le fournisseur de l'Indice. Des informations sur la méthodologie de l'Indice sont disponibles sur le site Internet mentionné ci-dessus.

Où puis-je trouver en ligne davantage d'informations spécifiques au produit ?

De plus amples informations sur le produit sont accessibles sur le site Internet :

De plus amples informations sur le produit sont accessibles sur le site Internet : www.assetmanagement.hsbc.com.

